



le Pied du Jura

Numéro 29 / novembre 2012

Tirage: 200 exemplaires

Prix indicatif: 4.-

Le petit journal de Gimel

SOMMAIRE

Editorial: 1

Administration communale: 2

Infos de la Municipalité: 3 et 4

Gimel les Cascades, le 20^{ème}: 4

Conseil communal (2 séances): 5

Hommage à François Félix: 6

Stéphane Pichon, nouveau président du Cc: 7

Commerçants et artisans d'antan: 8 et 9

Souvenirs à vélo: 10 et 11

A Gimel, le four banal: 12 et 13

Côté nature, les champis: 14 et 15

Agenda, état civil: 16

Editorial

Les fêtes approchent doucement, votre journal est là et nous sommes heureux d'avoir pu mettre dans les bacs ce nouveau numéro sur lequel nous avons travaillé comme toujours avec plaisir et cette fois, avec également une pointe de tristesse. François Félix est décédé le 8 août dernier à la suite d'une chute en vélo alors qu'il se rendait à son travail. Il nous aura accompagnés tout au long de la conception puis de la rédaction de ce numéro. Sous son impulsion en 2010, ce journal a connu une deuxième jeunesse. Soucieux d'en préserver la qualité et la ligne rédactionnelle, il nous avait réunis pour perpétuer le travail commencé, il y a quelques années par Isabelle et Marco Ballenegger.

Ainsi, malgré le vide laissé, nous avons tenu à sortir ce numéro parce qu'il était profondément attaché à ce journal, reflet de la vie associative de notre commune et parce que nous aussi sommes convaincus qu'il est le véhicule important d'une information de proximité.

Editeur responsable: ADIG + commune
François MARTI, Reynald ISELY
Contact: r.isely@sefanet.ch
Impression: Imprimerie Beaulieu, Rolle

Alors nous nous sommes à nouveau attelés à réunir ces articles qui vous racontent un peu de la vie du village et des gens qui l'animent, qui ressuscitent une page d'histoire ou le souvenir des commerces d'antan. En fin de journal, vous trouverez également les dates des manifestations qui vont animer notre commune durant cette fin d'année.

Jamais seuls, nous avons pu compter sur la contribution d'amis rédacteurs fidèles et dévoués. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés parce que leur contribution aura été particulièrement précieuse.

Nous voulons que ce journal poursuive sa route, qu'il continue à paraître au rythme des saisons, année après année. Pourtant, quand bien même nous y aurons consacré le temps de l'inventer puis l'encre de nos plumiers, nous n'en sommes finalement que les artisans modestes. Le Pied du Jura ne peut continuer à exister que par l'intérêt que vous, lecteurs assidus, lui portez et nous tenons par ces quelques lignes, à vous exprimer notre gratitude pour ce soutien.

Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous donnons déjà rendez-vous au printemps prochain.

Reynald Isely et François Marti



Couleurs d'automne au cimetière de Gimel

Administration communale

Page 2

En août 2012, la Commune de Gimel a engagé, pour la première fois, un apprenti agent d'exploitation en la personne de Monsieur **Marko Kaloserovic**.



La définition de la profession est la suivante :

« Les agents d'exploitation nettoient et entretiennent des immeubles afin de garantir le bien-être de leurs occupants. A côté de leurs tâches cou-

rantés de sécurité, d'ordre et de propreté, ils règlent l'usage des équipements collectifs et favorisent la cohabitation entre les gens. Personnes de confiance, les agents d'exploitation jouent un rôle qui varie selon leur lieu de travail: immeubles locatifs, commerciaux, bâtiments publics, écoles, hôpitaux, résidences, entreprises, etc. »

Leurs principales activités consistent à :

- Nettoyage des bâtiments et alentours,
- Entretien des bâtiments et des installations,
- Entretien des espaces verts,
- Gestion et administration.

Les agents d'exploitation peuvent envisager les perfectionnements suivants :

- Brevet fédéral de concierge,
- Diplôme fédéral de gardien-ne d'immeuble,
- Diplôme fédéral de dirigeant-en facility management,* branche entretien des bâtiments,

- Bachelor et master of Science, facility management.*

La formation d'agent d'exploitation ou d'agente d'exploitation s'acquiert par un apprentissage d'une durée de 3 ans pour obtenir le titre reconnu de « certificat fédéral de capacité (CFC) d'agent ou d'agente d'exploitation ».

Les agents d'exploitation peuvent choisir entre deux orientations :

- service domestique,
- service d'exploitation.

Marko a choisi l'orientation « service d'exploitation ».

Nous lui souhaitons plein succès dans son apprentissage.

Pascale Ducret
formatrice des apprentis

* *Le Facility Management consiste en une gestion globale des fonctions support de l'entreprise. (ndlr)*

L'administration communale de Gimel a également décidé de continuer l'aventure avec l'engagement d'un nouvel apprenti employé de commerce voie maturité en la personne de Monsieur **Dimitri Bussard**.

La profession d'employé de commerce est très vaste et dépend beaucoup du domaine professionnel choisi. A l'administration, les tâches sont variées avec le secrétariat, la comptabilité et le contrôle des habitants.

Interview de Dimitri :

« J'ai décidé de postuler à la commune de Gimel car je souhaitais avoir un premier contact avec le monde professionnel et en tant qu'apprenti, débiter dans le monde économique. De plus, l'administration publique est intéressante car

elle me permet de travailler dans différents secteurs : au greffe, à la bourse et au contrôle des habitants. J'ai déjà pu expérimenter ce dernier en commençant à préparer différents documents telles que les attestations d'établissement ou des demandes de renouvellement de carte d'identité. Actuellement, je m'occupe aussi de la réception du courrier ainsi que de la comptabilisation des différentes factures de nos fournisseurs.

A côté de ma formation, je pratique le vélo de route, le VTT et la course à pied. Je m'entraîne entre 4 et 6 fois par semaine. L'hiver, quand les flocons se mettent à tomber, j'aime chausser mes skatings et aller m'entraîner dans le Jura. »



Nous lui souhaitons également plein succès dans son apprentissage, et nous donnons rendez-vous à nos deux apprentis en 2015 pour la remise de leur diplôme.

Pascale Ducret

Infos de la Municipalité

SÉCURISER LA MAISON OU L'APPARTEMENT

Sécuriser les portes d'entrée, y compris les portes de cave, de garage et de balcon.

Toutes ces portes devraient être équipées d'une serrure efficace et éventuellement d'un deuxième verrou.

Les portes d'entrée devraient être munies d'une serrure de sécurité à verrouillage multiple.

Un cylindre ne doit jamais dépasser de la porte, mais doit être parfaitement intégré dans le côté extérieur de la porte. Si ce n'est pas possible, le cylindre devrait être protégé par une garniture de sécurité spécifique.

Les portes vitrées doivent être sécurisées spécifiquement, en plaçant une grille ou en utilisant un verre antieffraction, par exemple. Un judas à grand angle installé sur la porte permet de voir qui sonne à la porte.

Un verrou supplémentaire avec entrebâilleur offre une bonne protection contre des «visiteurs non désirés». Il empêche que la porte entrebâillée puisse être poussée de l'extérieur. Les portes à armature métallique devraient être équipées de serrures à pêne pivotant.

Sécuriser les fenêtres

De nouveaux types de fenêtre sont disponibles avec des garnitures antieffraction.

Les fenêtres existantes peuvent en outre être facilement équipées de garnitures antieffraction.

Le verre de sécurité feuilleté ou des films similaires appliqués ultérieurement aux vitres et portes vitrées qui sont facilement accessibles de l'extérieur compliquent la tâche aux cambrioleurs.

Des dispositifs de sécurité ou des serrures supplémentaires pour les fenêtres et les portes empêchent leur ouverture de l'extérieur. Les volets roulants doivent être sécurisés de façon à ne pas pouvoir être soulevés de l'extérieur. Les dispositifs de verrouillage aux volets offrent une protection efficace contre les cambrioleurs. Les soupiraux sont les voies d'accès préférés des cambrioleurs. Ici, ce sont des grilles robustes, notamment si elles sont installées en profondeur, qui offrent une protection efficace.

Entreposer les bijoux, l'argent liquide et les documents importants

Il est fortement déconseillé de garder de l'argent liquide, des bijoux ou des documents importants dans un coffret portatif. Les coffres forts doivent être solidement fixés au sol ou au mur. Seules des serrures à combinaison de chiffres devraient être utilisées. Ne jamais cacher un coffre-fort. Une cloison en briques n'est pas conseillée pour y intégrer un coffre mural.

Cambriolage au crépuscule

Les mois de septembre et d'octobre sont par expérience les périodes des cambriolages au crépuscule. Les jours raccourcissent et les températures sont encore suffisamment élevées pour laisser les fenêtres et les portes de balcon et de terrasse ouvertes. Le crépuscule offre aux cambrioleurs une couverture idéale pour pénétrer rapidement et incognito dans une maison ou un appartement.

Pour cette raison, laissez une lumière allumée entre 17 et 20 heures, même si vous n'êtes pas chez vous.

Fermer les portes d'entrée, de terrasse ou de balcon et toutes les fenêtres qui se situent au rez-de-chaussée.

Appelez le numéro d'urgence de la police, le 117 si vous remarquez des personnes ou des voitures inconnues qui rôdent dans votre quartier ou si vous entendez des bruits inhabituels dans votre voisinage proche.

Règles de conduite

Gardez toujours vos portes d'entrée fermées à clé. (Attention, en cas de non-respect, l'assurance peut refuser le remboursement !)

Ne laissez pas les fenêtres ou portes de balcon ouvertes si vous ne vous trouvez pas à proximité. Ne laissez pas une clé sous le tapis, le pot de fleurs, etc. devant la porte d'entrée.

Les détecteurs de mouvement à proximité des portes d'entrée, des portes de cave ou de garage sont des éclairages recommandés pour se protéger contre le cambriolage

Pour mettre en place une aide de voisinage efficace, organisez des séances de tests et gardez l'œil ouvert si des personnes suspectes rôdent dans le quartier et, en cas de doute, appelez la police au numéro 117.

N'intervenez jamais directement !

Vol à l'astuce à domicile

Le vol à l'astuce à domicile est une infraction souvent signalée à la police. Les victimes sont alors la plupart du temps les personnes âgées (voir aussi notre brochure «Sécurité des 50+» www.skppsc.ch/link/securite50plus)

Dans ce cas, les escrocs commencent par duper leurs victimes afin que celles-ci les laissent entrer chez elles.

Pour tromper leurs victimes potentielles, les escrocs feignent souvent les situations suivantes:

un état d'urgence; une position professionnelle spéciale (fonctionnaire, p.ex.); une profession ou une prestation particulières (artisan, p.ex.); une relation personnelle avec la victime ou son entourage.

Infos de la Municipalité (suite)

Les situations d'urgence fréquemment feintées sont: demande d'un verre d'eau, suite à un malaise (ou à cause d'une grossesse, p.ex.); demande de laisser un message à un voisin absent (dans ce cas, les escrocs réclament non seulement une feuille de papier et un stylo, mais ils veulent aussi écrire sur une table); contrôle de l'appartement pour motif d'un possible dégât des eaux causé par une conduite défectueuse dans le bâtiment; demande d'utiliser le téléphone (panne de voiture, accident de la route, batterie du portable vide, p.ex.); demande d'utiliser les toilettes. Vous pouvez trouver des informations complémentaires

ainsi que nos brochures sur le thème de la protection contre le cambriolage sur le site Internet de la PSC.

Veillez également prendre en compte notre nouvel outil de calcul des risques de cambriolage qui vous permet d'évaluer votre situation personnelle dans ce domaine ainsi que d'apprendre les possibles mesures à mettre en œuvre.

www.skppsc.ch/link/OutilRisquesCambriolage

Une checklist sur le thème «vacances en toute sécurité», également conçue par la PSC, est disponible en ligne sur:

www.skppsc.ch/link/vacance



Gimel-les-Cascades, 20ème anniversaire du pacte d'amitié



Vendredi 17 au lundi 20 mai 2013 (Pentecôte)



Quatre des membres du comité d'organisation se sont rendus à Gimel-les-Cascades pour y rencontrer les autorités et les personnes impliquées dans la tenue de cet événement qui aura lieu chez nos amis français, en Corrèze lors du week-end de Pentecôte 2013, soit du vendredi 17 au lundi 20 mai.

Cette rencontre a permis de fixer les premiers détails d'une rencontre qui s'annonce chaleureuse. Nos hôtes offrirons une représentation de leur très beau spectacle Son et Lumière dans les ruines du château. Cet événement sera enrichi, au fil de ces trois jours, par des prestations de nos deux communes couvrant du chant, de la danse et de la musique (fanfare de Gimel-Suisse).

Afin de rendre possible le voyage à un maximum de personnes, deux départs d'autocar sont prévus, soit le vendredi et le samedi matin. Retour le lundi après-midi. Un tout ménage permettra aux intéressés de se préinscrire avant la fin de l'année. Il sera demandé une participation financière pour les frais du car.

Gimel-les-Cascades possède, en plus de ses magnifiques cascades, une église admirable, l'église de St Pardoux du XV^{ème} siècle, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Lors de notre dernier déplacement en Corrèze en 2006, nous avons eu la chance d'apprécier la restauration en cours des fresques ornant le mur du chevet.

L'important programme de valorisation de ce patrimoine communal continue actuellement avec le démontage du faux-plafond en plâtre des années 1970. Peut-être découvrirons-nous l'an prochain le plafond en bois voûté qui existait au XVIII^{ème} siècle?

Mais tous ces travaux ont un coût : 400 000 Euros, dont 53% à la charge de la commune.

Une souscription populaire est lancée et tout don est le bienvenu. Si le cœur vous en dit, vous pouvez verser votre obole par internet via le site "www.fondation-patrimoine-limousin.com" en précisant le projet.

R. Isely



L'église de St-Pardoux de Gimel-les-Cascades

Conseil communal

Séances des 29 août et 1^{er} novembre 2012

La première séance de la nouvelle année de législature 2012/2013 est présidée par le conseiller Stéphane Pichon. Fraîchement élu, il succède à Simon Renaud qui, très traditionnellement, a laissé sa place après deux années sur le perchoir du foyer de la grande salle.

En début de séance, le Président a assermenté Mme Marie Frutiger et M. Pasquale Ciaburri en remplacement de Mme Simone Marineau, démissionnaire suite à son déménagement hors de la commune et de François Félix, décédé brutalement le 8 août 2012.

En début de séance, les conseillers ont accepté d'adhérer à la nouvelle organisation régionale de la protection civile de Morges. Son fonctionnement ne changera pas, seule la répartition des communes est revue pour l'aligner sur le nouveau découpage du district.

Attendus depuis plusieurs années, le gaz et le multimédia à haute vitesse seront enfin distribués à Bauloz. La commune a en effet reçu une offre intéressante de la SEFA qui contribue partiellement aux travaux d'acheminement et qui vient s'ajouter à une rétrocession sur les résultats 2011 distribuée par la société Valgaz aux communes partenaires. Et comme l'EMS Soerensen a fait part de la volonté de se raccorder au réseau du gaz, toutes les conditions étaient réunies pour répondre favorablement à ces attentes des habitants de Bauloz. Les travaux ont déjà débuté.

Le conseil a procédé à la nomination de la commission de gestion pour cette année de législature 2012-2013. Elle est composée des conseillers suivants : Christophe Pasche, Carole Bourgeois, Daniel Egli, Michel Jaccard et Frédéric Debonneville (Antoine Durussel et Sébastien Debonneville sont suppléants).

Le nouveau règlement communal sur le traitement des déchets a été déposé par la Municipalité lors de la séance du 29 août. La commission nommée, composée de MM. Jean-François Jacot, Frédéric Debonneville, Sébastien

Debonneville, Cyril Bastian et Gilbert Pittet rapportera probablement d'ici la fin de l'année et on peut s'attendre, si le conseil l'accepte, à une entrée en vigueur dès le début 2013.

La séance du 1^{er} novembre a beaucoup tourné autour des questions financières. Elle a débuté par une présentation du profil financier de la commune par la société BDO, une des plus grandes sociétés d'audit et de conseil de Suisse. La Municipalité a effet décidé de s'appuyer sur les services de cette fiduciaire qui travaille beaucoup avec les collectivités publiques et qui a développé un outil de planification financière. Cet outil doit permettre d'avoir une vision plus précise de la situation de la commune et servir de support à la prise de décisions comme le financement des nouveaux projets d'investissement ou la détermination du taux d'imposition.

Dans le prolongement de cette présentation, le conseil a accepté la proposition de la Municipalité d'augmenter de 3 points le taux d'imposition communal de 68.5 à 71.5 pour les deux années 2013 et 2014. Au global, en tenant compte de l'impôt cantonal, il s'agit de la première augmentation depuis 2005. Ce taux était en effet déjà à 71.5 entre 2006 et 2010, il avait ensuite évolué dans un contexte de report de charges sur le canton qui maintenait le taux global à 223 points. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'impact de la nouvelle péréquation intercommunale sur la facture sociale, du mode de report des charges entre le canton et la commune ou de l'évolution imposée aux infrastructures (scolaires et d'accueil de jour des enfants notamment). Les autres taux d'imposition sont maintenus inchangés. Le budget 2013 sera, quant à lui, discuté lors de la prochaine séance du Conseil qui aura lieu le vendredi 7 décembre 2012.

François Marti

Le Conseil communal sur internet

Le site de la commune "Gimel.ch" est très complet, n'hésitez pas à le consulter souvent.

En ce qui concerne le Conseil communal, sous "Autorités politiques", on trouve la liste de ses membres et les conditions pour en faire partie, les coordonnées des membres du bureau, ainsi que la liste des membres des différentes commissions.

Figurent également les documents que les Conseillères et Conseillers reçoivent sous forme papier ou par mail, c'est-à-dire les ordres du jour et les procès-verbaux des séances, les préavis municipaux ainsi que les rapports des commissions. Tous ces documents des années 2009, 10, 11, et 2012 peuvent être téléchargés au format pdf. Précision utile, les préavis ne sont en ligne qu'une fois connus des Conseillères et Conseillers. Un grand merci à l'équipe de l'administration communale.

R.I.

Hommage à François Félix (photo en page 10)

François Félix nous a quittés brutalement l'été dernier. Sa disparition a créé un vide important dans nos cœurs autant qu'au sein de la commune où il était arrivé avec sa famille en 1997. Il s'y était si rapidement et si bien intégré qu'on en était arrivé à oublier qu'il n'était là « que » depuis 15 ans et il avait perdu cette étiquette de « nouvel habitant » dont il disait en plaisantant, qu'il n'y avait pas moyen de s'en défaire.

C'est vrai qu'il ne venait pas de bien loin, la distance géographique avec Genève n'est pas si grande. Et puis son intérêt pour le monde rural et pour les choses du bois ne pouvaient pas le tenir éloigné d'un village où l'agriculture et la forêt occupent autant d'espace. Très communicatif, il est rapidement parti à la rencontre des autres et les portes se sont progressivement ouvertes. Celles de ses hôtes bien entendu, et puis la sienne aussi, sur le pas de laquelle il nous accueillait. Oui, il était chez lui sur les hauteurs de Gimel, installé dans une maison qui avait abrité une colonie de vacances, en lisière de forêt, bordée de champs et de pâturages où pait parfois le bétail.

Il appréciait cette région du pied du Jura qu'il avait découverte dès ses jeunes années d'études. Durant son apprentissage d'ébéniste à Genève, il finançait son indépendance en travaillant dans une activité sociale dont les travaux à la ferme l'ont parfois conduit à la Croix de Luisant, près d'Aubonne. Les formations qu'il a ensuite entreprises, en agriculture dans le Jura puis dans le social à Genève, ne l'ont jamais tenu complètement éloigné de la Croix de Luisant où il venait régulièrement et où il a fait la connaissance de Crista. En 1993, après la naissance à Genève de Nicolas, de Marie et de Géraldine, la famille s'est installée à Begnins où Crista et François ont tenu la colonie de Grange-Grèche.

Alors, lorsque cette jolie famille est venue s'installer sur les hauteurs du village de Gimel, ce n'est pas seulement la quinzaine de kilomètres qui a été rapidement parcourue. Crista et François se sont en effet si bien investis que la distance sociale qui existe entre les nouveaux arrivants et la population locale s'est rapidement réduite. Ensemble, ils ont illuminé la vie associative du village à l'image de ce sapin de Noël sur la place de l'Union que Crista, dès leur arrivée, avait pris l'initiative de décorer avec l'aide complice de François.

Très investi dans son travail, à Nyon jusqu'en 2008, puis à Lausanne, il expliquait qu'il croyait au « métier-passion » bien plus qu'à l'activité professionnelle qui n'aurait pour moteur que sa dimension lucrative. Cette philosophie de vie a guidé tout ce qu'il a entrepris. Son implication au sein de la commune en a été profondément influencée.

Au sein de l'ADIG tout d'abord qu'il a intégrée peu de

temps après son arrivée en 1998 et dont il a occupé la présidence entre 2001 et 2003. Inspiré de ce qui se faisait alors à Nyon, il est notamment à l'origine des décorations des fontaines durant les fêtes de Pâques.

Comme conseiller communal ensuite. Elu en 1998 déjà, donc après moins d'une année passée dans la commune, ses interventions en ont fait un conseiller très écouté. Il en a d'ailleurs occupé la présidence en 2009 et 2010. Peu de conseillers ont occupé cette fonction sans être natifs de la région. Il aura été un président novateur, particulièrement soucieux que la parole de chacun puisse être entendue et respectée.

Et ce souci-là, il le portait en lui toujours, dans tout ce qu'il entreprenait. Doué d'une grande capacité d'écoute, il s'intéressait à l'autre et on avait envie de le suivre parce qu'il savait communiquer son enthousiasme et motiver en valorisant les compétences de chacun. Fédérateur, il n'hésitait pas à réunir des gens d'horizons différents. C'était donc souvent à lui que s'adressaient ceux qu'un projet tenait à cœur.

Ainsi, en 2010, Isabelle et Marco Ballenegger se sont tournés vers l'ADIG pour assurer la pérennité du Pied du Jura. François nous a alors réunis autour de ce nouveau projet pour permettre à ce journal de continuer à paraître et lui insuffler un second souffle dans la continuité de ce qui avait été fait jusque-là. Dans l'éditorial du numéro de novembre 2010, il écrivait qu'il souhaitait qu'il soit « le reflet de la vie associative de notre commune ». Au fil des six numéros qui ont parus, il a ainsi cherché à nous faire partager sa curiosité pour des activités moins connues, il a offert un petit espace de lumière à des gens que l'actualité officielle laisse parfois dans l'ombre.

Un an plus tard, lorsque la commune a sollicité l'ADIG pour la gestion des chalets de la Bûcheronne et du Sans Souci, il s'est attelé à réunir un comité motivé que dirige aujourd'hui Jean-Marc Durussel. Et ces derniers mois, pour coordonner les contributions des différentes sociétés locales impliquées dans les festivités du 20^{ème} anniversaire du pacte d'amitié qui aura lieu l'an prochain en Corrèze, François a repris les rênes du comité d'organisation. Une telle capacité à réunir va nous manquer. Mais son dynamisme était contagieux, nous ne voulons pas en guérir parce que le village en a besoin et parce que nous savons tous que de là où il nous regarde aujourd'hui, il est heureux de voir que nous avons su perpétuer la mémoire de ceux qui nous ont précédé et qu'il nous avait invité à suivre.

Emouvant hasard du destin, Marco et François reposent aujourd'hui ensemble côte à côte au cimetière de Gimel.

Stéphane Pichon, nouveau président du Conseil communal

Très accessible, il fait penser à un capitaine de navire par la sérénité qui se dégage de ses propos et de sa manière d'être. Proche des gens, disponible, reconnaissant le mérite de ceux qui l'entourent, il a la lucidité bienveillante d'un commandant de vaisseau qui sait qu'un grain peut venir dérégler une trajectoire, qu'il devra pouvoir compter sur un équipage sérieux, professionnel et motivé pour l'aider à tenir son cap.

Originaire de Longirod, né à Aubonne, il a grandi et effectué toutes ses classes au sein du groupement scolaire de Gimel. Après avoir terminé sa scolarité, il a fait un apprentissage de boucher – charcutier chez Remi Uster. Depuis une dizaine d'années, il fait partie des sept contrôleurs de denrées alimentaires du canton. Son travail le conduit dans les cuisines des restaurants, les cantines de nos écoles et de nos EMS, les épiceries et autres points de vente d'alimentation où il est chargé de s'assurer que les règlements et directives sont bien appliqués.

Père de deux enfants, il partage sa vie avec Lucy Thalmann, nouvelle adjointe administrative (v. Le Pied, no 28), l'alter ego féminin. Elle conjugue en effet très bien la sagesse d'une habitante historiquement enracinée dans le village où elle a également fait toutes ses classes et le dynamisme d'une jeunesse tournée vers l'avenir.

Stéphane Pichon s'est très tôt impliqué dans les différentes sociétés locales (il est actuellement président de l'USL). A l'âge de 13 ans il est entré dans la fanfare de Gimel. Cela fait donc maintenant plus de 25 ans qu'il y joue et la motivation ne fléchit pas. La participation à la fête fédérale de Saint-Gall en 2011, couronnée d'un titre de champion suisse dans la catégorie représentée a été un événement particulièrement mémorable.

A l'âge de 20 ans, il s'est engagé dans le corps des sapeurs-pompiers

du village. A la fin de cette année 2012, il terminera sa 10^{ème} année de commandement sur les 23 ans qu'il y aura consacrés et il a choisi de laisser sa place à un autre sans pour autant abandonner cet engagement. En effet, toujours mû par le même intérêt, il fonctionnera dès l'an prochain comme inspecteur à la division défense incendie de l'ECA. Ces années passées dans cette activité lui ont laissé d'impérissables souvenirs. Le plus marquant aura eu lieu durant la fête cantonale organisée par notre commune en 2008. Au matin du 25 avril, a eu lieu la mise au garde à vous de plus de 500 sapeurs-pompiers. Ce qu'il apprécie derrière un tel acte de commandement, ce n'est pas l'attrait pour l'autorité (quelque chose qui ne transparait jamais chez lui), mais la satisfaction de conduire un équipage à bon port et – surtout ce jour là – d'avoir eu le privilège de le vivre chez lui, sur ses terres.



Stéphane Pichon et son amie Lucy

Côté engagement politique, malgré un âge relativement peu avancé, il est l'un des conseillers communaux en exercice qui a cumulé le plus de législatures. Son élection à la présidence de notre organe délibérant représente donc aujourd'hui une forme d'abou-

tissement naturel pour un homme qui a tant contribué aux activités associatives du village et qui arrive à s'investir beaucoup sans qu'aucun signe de stress ne transparaisse jamais.

Une très bonne capacité d'organisation lui permet en effet d'assurer correctement un tel cumul de fonctions et d'activités.

Il évoque également la qualité de son entourage, des personnes sur lesquelles il peut compter et s'appuyer. Cette capacité de délégation est propre à la conduite intelligente d'un équipage de navire. On comprend donc bien que la confiance qu'il accorde ne peut pas faire défaut sans risquer d'importantes conséquences ; il avoue avoir beaucoup de peine à la renouveler si elle est trahie, non par rancune mais par la nécessité et le souci de mener à bien les projets qu'il conduit.

Bon visionnaire, il commence par se souvenir de l'époque où la commune comptait moins de 1000 habitants, alors il est soucieux que les changements auxquels on assiste soient bien maîtrisés. Le rythme de la croissance devrait être dicté par les capacités d'évolution des infrastructures. Un développement harmonieux doit préserver l'équilibre entre les prestations mises à disposition par une commune et l'investissement personnel des habitants qui en profitent. Si chaque habitant pouvait consacrer un peu de temps aux activités proposées dans le village (au lieu de se limiter à la contribution fiscale) alors il contribuerait au maintien de la qualité de vie de la commune.

Le parcours de Stéphane Pichon en est une parfaite illustration. Par ses qualités humaines, il assure ce lien entre le passé et un avenir en construction, entre gimelois de pure souche et tous ces nouveaux habitants qui, progressivement, contribuent à façonner l'avenir de cette commune.

François Marti

Commerces et artisans d'antan

VOUS SOUVENEZ VOUS ???

C'était pour moi, l'âge des culottes courtes, de mes premières classes au Martinet.

C'était aussi mon village, avec une fourmilière de commerces, d'artisans et d'autres activités.

Je vous propose un voyage dans le temps, remonter géographiquement les rues et quartiers de notre bourg.

A la Piquette, rien à voir je suppose avec la qualité d'un pâle chasselas, mais un scieur, courbé par le poids des efforts, à débiter, en planches et lambourdes, d'imposants billons.

A quelques pas, au Prunier, celui que l'on appelait familièrement Père Jules, qui avant de rouler sur son Hurimann débardait les longs bois avec les chevaux.

Au lieu-dit la Torne, l'atelier de charpente, Ernest Goy, virtuose de la clarinette, quelques fois défaillante lors de nos soirées de Fanfare...

Hermann Werren, maître maçon qui construit le Garage de W. Polier (et ses quatre filles), il y avait du choix dans mon quartier. Pendant la vidange du véhicule, on allait boire un coup chez le tenancier Thuillard, au Café de la Gare.

En face on voyait Milon « Emile Correvon » qui lavait ses bidons à la fontaine du bas du village.

En montant les Platerons, la menuiserie Eugène Renaud, ancien syndic; puis j'emprunte la rue Billard, clin d'œil au ferblantier couvreur Terry et sa moto comme camionnette.

Quelques pas plus loin, toujours dans le quartier Latin, un joli petit magasin, on y trouve de la laine, du potage et même du cirage chez Gustave Weber.

Des odeurs de rôti, nous voilà chez Ruth et Bouby (Werner Uster). A la maison Rouge, pour un beau chou de belle sorte, c'est Emile Reymond.

Un temps plus tard, Lucien, son frère en ébéniste et marchand de meubles.

Et pour vous Mesdames, pour « rapiécer », une seule adresse: Dolly couture...

Sauf erreur, nous avons aussi un tailleur... Mr Ferdinand Krumm... pour les élections, au cas où il faille tailler une veste !!!!

Au carrefour de la rue Baudin, pour étancher votre soif, Linette vous servait au café de la Poste, tenu par ses parents, Mr et Mme Eugène Reymond.

Si vous le voulez bien, repartons de la place de l'Eglise... un pasteur, c'est aussi une profession, et je n'oublierai jamais Mme et Mr Hoguer.

Pains, biscuits, gâteaux, pâtisseries et même les biscômes à Noël, un vrai bonheur chez George Mojonnier.

Pour bien marcher et bien danser, il faut avoir un bon soulier, une bonne adresse, Grassi-Testaz.

Et le grand magasin Messieux Frères, épicerie et confectons, belle cave, même le verre pour les carreaux cassés.

On fait deux pas, un jardinier, horticulteur, Werner, le frère et son épouse Gaby au comptoir.

Le bruit familier d'une petite sonnette, on entre dans la vie en rose d'un petit kiosque fabuleux avec des parfums envoûtants... le monde de Mlle Evelyne et sa fidèle Aline qui veillait sur la boutique, pendant que Mademoiselle donnait des cours de piano.

Pardonnez moi de m'attarder un peu, mais en écrivant ces lignes, je ferme les yeux, et je revois ces pommettes roses et le rouge à lèvres de la maî-

tresse de maison.

Un tablier enfariné, une paire de socques, et du bon pain et tresses maison, c'est Robert Delaporte.

Sur la place de l'Union, déjà de grandes vitrines, même une pompe à essence, le magasin Burdet.

Puis si la soif se fait sentir, on traverse la place, on entre à l'Union, notre auberge communale, tenue par la famille Cachemaille.



Un coup de peigne, c'est pour la barbe, voir des frisons, nous passions chez l'ami Bollette, Marcel Judas et Jacqueline pour une coiffure plus fine. Filons contre le Martinet, tout de suite à gauche, le ferblantier Paget. Juste après la Coqueline, Jean Louis Piguet, combier un peu farceur, et bon vivant. Il exerce la photographie, horloger de profession, répare les montres et réveils.

Un solide plâtrier, Roger Pasche, qui taquine aussi du pinceau, et Alexandre Renaud le bottier, recollera vos escarpins.

Pour déboucher vos conduites, et changer vos tuyaux, une bonne adresse, chez Philippe... Delévaux.



Gamin, je m'arrêtais pour contempler le maréchal-ferrant Robert Auberson; en poussant un petit bout sur le chemin du Moulinet, la forge Meylan-Bresch, qui faisait aussi un peu de sanitaire.

Commerces et artisans d'antan (suite)

Puis sauf erreur, à la sortie du village, un entrepreneur en construction, maçon de profession, Gilbert Pasche. Un peu de nostalgie, la Pension à Marie « Lambert ». Au milieu de la grande cuisine, un imposant fourneau à bois, aux murs, les marmites de cuivre... mais aussi de très jolies pensionnaires, heureusement un peu plus tard.

Revenons sur la place, et montons vers le Nord, un charron, G. Auberson qui répare chars et timons, encore un peintre Robert Ethenoz, habile pinceau pour les décors.

Et l'ami Theintz qui renforçait les matelas et ajustait les ressorts. Aviez-vous besoin d'échalas, Zouquet vous en fournira (Mr Chappuis).

Un petit commerce: les engrais, chez César Debonneville. Pour les plantons, les hortensias, le petit jardin de Gaston Bally.

Encore une entreprise de maçonnerie et un patron distingué, petit chapeau, souliers cirés, Mr Lucien Debonneville.

Son neveu, William, a un titre d'ingénieur, il trace des plans, même en couleurs.

Pour des tableaux, un Petrequin, un Dubugnon pour les vacherins, un Julet Lecoultre, il a 20 ans et déjà son premier camion, il peut transporter des cochons.

Une banque, le Crédit Mutuel, fondée en 1911, au guichet Mr Edward Debonneville, plus tard une jeune demoiselle, sa fille Suzel.

Un laitier a la belle carrure, une dame coquette, Mme et Mr Thuillard.

Ajoutez a tout cela, un docteur, Pierre Dubugnon, un dentiste arracheur de crocs, Mr Tanner.

Environ 40 commerces et artisans, de professions variées, aidés de petites mains, collaboratrices et collaborateurs, ouvriers, apprentis, qui ont œuvré au sortir de la guerre 39-45, à la bonne marche et au développement économique de notre village.

Fermez les yeux, laissez vagabonder votre livre des souvenirs, des images vont sans doute vous revenir.

BON VOYAGE DANS LE TEMPS !
Gimel, le 15.07.12

René Correvon

Avec mes excuses pour les oubliés.. ?



GIMEL - N° 1000 (Vingtième année). Page 100 Samedi 26 janvier 1946.

René Correvon
rue du Moulinet 27
Case postale 77
1188 Gimel

**FEUILLE
DES AVIS NON OFFICIELS
DE GIMEL
ET SES FAUBOURGS**

Administration et annonces :
Ceux de la Lute & Cie

Prix d'inscription :
Fr. 5.- la case

AVIS

Avant décidé l'établissement d'une piste de descente, en lieu et place dit (Les Clavalos), pour permettre à la jeunesse montante de descendre rapidement.

la Municipalité

prélie les personnes que cela pourrait intéresser, de débarrasser, dans un temps rapproché, les troncs qui ont été sautés. Ceci afin d'éviter de retrouver sur le printemps les os de quelques imprudents descendants.

Semelles
Talons posés extra
chez
Grassi-Testaz
Rue du Creux 89

**LA SITUATION
1926-1946**

Chers membres honoraires, passifs, amis du ski,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Dans la vingtième année de sa fondation,

**Le Ski-Club
de Gimel**

se fait un grand plaisir de vous inviter au

LOTO

que nous organisons pour le

samedi 26 janvier
prochain (A suivre.)

N'oubliez pas les petits oiseaux !

Si vos lits jumeaux ont souffert
Surtout pendant les froids de cet hiver,

L'Ami Theintz
vous fera le plaisir

De les renforcer et de les rajouter

Pour vos tracteurs
Et machines à vapeur
En mauvais état,

**la
Maison Polier**
est là
Rue du Corbillard 113, Gimel

Si la soif est grande et vous gêne,
Arrêtez vous

Chez Eugène

Et Linette en souriant
Vous servira un désaltérant

Place des Badauds 1, Gimel

En cas de feu

Téléphonez au 7 01 31

Pour ce voyage dans le temps, je vous dois quelques explications.

Un brin conservateur, et aussi grâce à mon aïeul, j'ai retrouvé, datant du 26 janvier 1946, une feuille des avis non officiels de Gimel et ses faubourgs... imprimée pour le vingtième anniversaire de la fondation du Ski-Club de Gimel. A cette occasion, le comité en place, a sous forme de livret de « Fête » sollicité les artisans et commerçants de notre bourg, pour garnir ce bulletin très original, avec aussi des textes plein d'humour...

Petit exemple: **Nouvelles incertaines**, il a été envoyé du Brassus un wagon de glace pour Marseille.

Comme il est arrivé plein d'eau, ils l'ont renvoyé pour le faire geler au Pont.

R.C.

Préambule

Le texte qui suit et qui relate les hauts faits de certains membres cyclistes du Ski-Club, a été écrit au début de l'été. Depuis, notre ami François a été victime d'un accident en se rendant à son travail. Le vélo était une de ses passions; ainsi, cet article a désormais une signification particulière et prend la forme d'un hommage. C'est aussi grâce à son enthousiasme communicatif, que nous avons découvert la "Route des Grandes Alpes" (RDGA).

Rien que pour ça, merci François !

Reynald Isely

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire du pacte d'amitié nous liant à Gimel-Les-Cascades, de nombreux gimelans feront le voyage en mai prochain.

C'est l'occasion de se rappeler qu'en mai 1998, pour célébrer le 5^{ème} anniversaire, c'est en vélo qu'une vingtaine de membres du Ski-Club ont rallié Gimel en Corrèze sur une idée de Laurent Guignard le fils de la présidente de l'ADIG, organisatrice du voyage.

Mais pas question de tous rouler les 520km, cela nous aurait pris trop de temps. Ainsi, 2 jours suffirent en se relayant par petits groupes roulant 20 à 30km à la fois. Nuit de repos à mi-parcours, plus précisément à St-Germain-Laval.

Un clin d'œil à Roger Champion qui fit l'entier de l'itinéraire sur la selle ! Bien sûr, le retour se fit en voitures.

La formule a tellement plu que l'année suivante, c'est à la mer que les skieurs-cyclistes se rendirent. (Salin-de-Giraud dans les bouches du Rhône).

Par la suite, "le week-end à vélo" se déroula sur 2 jours et environ 300km, avec des buts comme Albertville en 2004, (première participation de François), Dole, Les Breuleux, Sigriswil (proche de Thoune), Morzine, etc.

Le mouvement était ainsi lancé et perdure toujours, puisque la 15^{ème} édition nous a conduits cette année à Giron dans le Jura français, après avoir franchi le col de la Faucille. (180km et 3500m de dénivellation) La formule a évolué au cours du temps, avec une distance totale raccourcie et des relais spécialement prévus pour les enfants.

Au cours de nos sorties, quelques participants se mirent à aimer ces crapahtages sur les routes montagneuses qui nous entourent et François lui-



François Félix lors d'une pause de midi.

même organisa durant quelques années une sortie supplémentaire au nom évocateur de "Journée des montées". Suchet, Barillette, Hongrin.

C'est en 2007 déjà que François me parla de la RDGA. Il s'agissait de "descendre" à la mer Méditerranée en empruntant les cols mythiques des Alpes.

Cette idée qui me paraissait folle, murit et finalement se concrétisa à fin août 2009.

Neuf cyclistes affûtés, dont quatre dames, accompagnés d'un bus avec remorque enchainèrent 15 cols en une semaine, accumulant 15'300m de dénivellation positive pour un total de plus de 700km. Et pour être honnête, cinq cyclistes dont deux dames firent l'entier du parcours sur le vélo. Un défi réussi, et une magnifique aventure sportive et humaine, qui débuta sur le bateau entre Ouchy et Evian et qui finit par une baignade bienvenue dans la Grande Bleue.

C'est aussi avec une grande émotion que nous pensons à notre ami Denys Pilloud, qui faisait partie du groupe et qui disparut à 59 ans, juste 4 mois avant notre périple.



Les participants à la RDGA 2009 au sommet du Cormet de Roselend: (de g-à-d) Christelle Debonneville, Marie-Claire Porret, Richard Burnier, Jean-François Jacot, Agnès Brahier, François Félix, Marguerite Juillerat, Reynald Isely, et Marc Guillet. Manque le chauffeur photographe, Patrice Quiblier.

Souvenirs à vélo (suite)

Durant l'été suivant (2010) fut organisé une séance de rattrapage avec au programme à nouveau le Galibier jusqu'à Bourg d'Oisans, et retour le lendemain par le col de la Croix de Fer. (4000m de dénivelé sur 2 jours pour un parcours total de 162 km)
 Les raisons de ce retour en Maurienne: François n'avait pas pu grimper le Galibier pour cause de blessure, et John Mercanton, un autre membre du groupe, avait été privé de RDGA au dernier moment en raison de maladie.

En 2011, c'est avec le Géant de Provence, autrement dit le Mt-Ventoux que nous avons pris rendez-vous.

Un groupe de 18 grimpeurs dans deux minibus avec remorques, ainsi que plusieurs accompagnants, se retrouvèrent à Buis-les-Baronnies pour y passer deux nuits à l'hôtel "Sous L'Olivier" (avec piscine).

Le programme dense du samedi en quelques mots : une rude montée depuis Bédoin, un sommet (1912m) très venteux, (normal pour le Ventoux), un copieux pique nique à la station du Mt Serein, une descente sous la pluie jusqu'à Malaucène et en fin de journée, une dégustation de vins du Vaucluse. Magnifique sortie ! Total: 2100m de dénivelé pour un tour de 100km.

Pas de recherche de performance dans notre peloton, mais seulement le goût de l'effort, l'agréable sensation du vent dans les oreilles, le plaisir de rouler avec des amis, et la satisfaction d'atteindre le but fixé.

R. Isely

La Route de Grandes Alpes (RDGA)

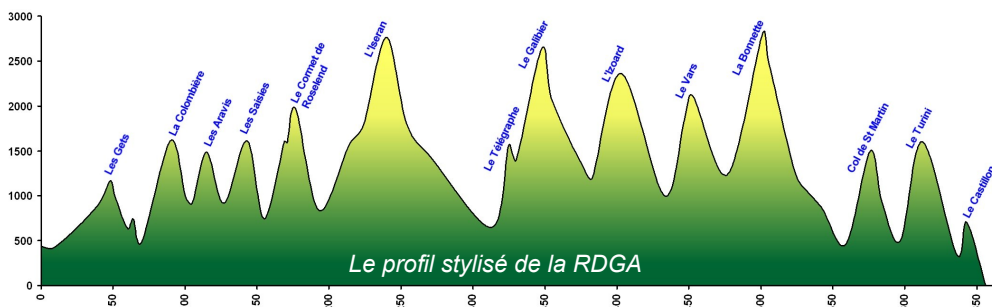
La RDGA est un itinéraire balisé de Thonon à Menton, sur l'initiative du Touring Club Français en 1911. Il fut inauguré en 1937 avec l'ouverture du col de l'Iseran. D'abord conçu pour les voitures, il se parcourt maintenant volontiers à vélo et à moto.

Cette route relie d'abord Thonon à Cluses par le col des Gets, puis le Grand-Bornand par le difficile col de la Colombière. Bourg-St-Maurice est ensuite atteint en franchissant les cols des Aravis et des Saisies ainsi que le Cornet de Roselend en traversant un décor magnifique.

Le col de l'Iseran, le plus haut col des Alpes (2770m) est franchi pour atteindre Modane. Ensuite, après avoir grimpé les cols du Télégraphe et du mythique Galibier, le voyageur arrive à Briançon.

On rejoint les villes de Guillestre par le Col de l'Izoard, et de Jausiers par le col de Vars. Puis le col de la Bonnette, ancienne route militaire dans le parc national du Mercantour, nous conduit à Isola.

On continue par le col St-Martin et le col du Turini, célèbre par le rallye de Monte-Carlo, et enfin le petit col de Castillon nous amène à Menton et ses plages de sable fin.



VTT
 Il n'y a pas que du vélo de route au Ski-Club, le VTT est aussi pratiqué. Une petite équipe se retrouve tous les jeudis soir à 18h15. Renseignements chez Eric Baltensperger.



SOS-Vélo

Depuis le début de l'année, les cyclistes de tout poil bénéficient des services d'un mécanicien sur vélo à Gimel. Il s'agit de M. Nicolas Avezard, coureur cycliste pendant 10 ans, et qui possède une grande expérience professionnelle. Durant les samedis matin du printemps, et jusqu'à fin août, on a tous vu son bus-atelier sur la place de l'Union. Dorénavant, il pratique son art derrière le magasin Durussel ou à votre domicile. C'est en effet là son point fort, il se déplace chez vous pour réparer votre vélo.

Il vous répondra au **078.863.63.03**

Site internet : www.sosvelo.ch

A GIMEL Le four banal

C'est le four dont les gens d'une seigneurie étaient tenus de se servir en s'acquittant d'une redevance (Robert). Ce terme du XIII^{ème} siècle vient de « ban » qui désigne une terre du suzerain.

X X X

Avec le temps, les communiens gimelans cherchent à racheter ce droit, histoire de se soustraire, en partie, à l'autorité de leur seigneur d'Aubonne, de manifester ainsi une certaine indépendance.

Cela arrive en 1343. Le plus ancien document de nos archives, nous apprend qu'Humbert d'Allaman, seigneur d'Aubonne, « *aberge à ses prud'hommes de Gimel son four sis dans ledit village, sous le cens annuel d'une livre de cire payable à Noël et de six écus lausannois de bonne monnaie, reçus en bon argent, comptant d'entrage* ».

Cet abergement consenti par le seigneur, c'est la concession d'un bien contre une redevance annuelle, ici une livre de cire... mais le bénéficiaire doit s'acquitter d'un droit d'entrage : prix convenu pour entrer en possession dudit bien: six écus lausannois, c'était une somme importante...

Dans le cas de Gimel, le contrat est passé avec les prud'hommes (hommes sages) de la Confrairie : une association de laïcs pieux qui gérait ses propres biens - reçus sous forme de legs - et assistait pauvres et malades au sein de la communauté.

Mais les seigneurs changent au fil des années.

En 1478, l'abergement du four gimelan est confirmé par le Conte de Gruyère qui vient d'acquérir la Seigneurie d'Aubonne.

« *Le seigneur, par piété, voulant augmenter les bonnes œuvres que fait la Confrairie, l'aberge sous le même sens - la livre de cire à Noël* » mais au passage il exige « *dix florins d'or* », petit poids, pour entrage » ! Tiens, tiens...

1536: Le Pays de Vaud tombe dans l'escarcelle bernoise. Pragmatiques, Leurs Excellences confirment l'abergement du four, sans rien demander.

Deux siècles plus tard, les biens de la Confrairie sont remis au Conseil de Bourgeoisie, l'exécutif local. Ils serviront à alimenter ce qu'on appelle désormais « La Bourse des Pauvres »

X X X

Le four banal était confié à des fourniers, charge importante.

Cuire le pain de toute une communauté, ou des salées aussi, faire sécher des fruits, cela demande un savoir qui s'acquiert avec l'usage. On ne chauffe pas un four de molasse n'importe comment. Il y faut du temps et un soin particulier.

Charge honorable et convoitée, elle se mise. Les fourniers sont nommés par le Conseil de Bourgeoisie.

Quelles sont leurs obligations, leurs droits ?

« *Ils s'acquitteront des taxes dues au Gouverneur. Leur*

mise sera payée en belles graines nettes et triées »

Donc en nature et non en espèces.

« *Ils livreront au Régent d'Eschole 8 vannées de braises pour chauffer les enfants en hiver* »

« *En forêt, il leur sera permis de prendre les queues de sapin (la tête de la plante) mais aucune de celles de foux - foyard -* »

Enfin, une recommandation pleine de sagesse :

« *Ils serviront fidèlement sans avoir égard ni à riche ni à pauvre* »

Sur le prix demandé aux usagers, aucun renseignements.

Les fourniers gagnaient-ils bien leur vie ? Sans doute pour l'époque.



Ancien four à pain en molasse.

Quand on vit à l'écart de la communauté villageoise, on éprouve parfois de la difficulté à se rendre au four banal. C'est le cas d'un certain Fillettaz, habitant en Bauloz, hameau de deux ou trois feux. Un bourgeois gimelan qui ne devait pas être sans rien, à voir ce qu'on lui demande pour avoir son four à lui.

4 May 1555 « *Permission accordée par les Gouverneurs et Prud'hommes à Pierre Fillettaz de faire un four dans sa maison pour son usage particulier pour y cuire le pain de son ménage et des siens. Cette permission est faite au moyen de 15 florins d'or, petit poids, qu'il paie sur le champ* »

On retrouve dans cet acte, les deux entités locales - le Gouverneur du Conseil, l'exécutif de la bourgeoisie... et les Prud'hommes de la Confrairie.

On verra même beaucoup plus tard, en 1700, un notable bernois se soumettre à cette pratique.

« *Permission accordée par les Gouverneurs et Conseillers de Gimel au Seigneur Rodolphe Yenner, ancien Baillif, de construire un four particulier, dans sa maison sise au lieu-dit la Sauge, uniquement pour son usage et entretien de son ménage. La dite permission est accordée pour 25 florins et les vins - échutes -*

A GIMEL Le four banal (suite)

En 1782, un terrible incendie ravage le centre du village: 19 foyers sont détruits à la hauteur de l'Hôtel de l'Union d'aujourd'hui...

LLEE perdent grange et grenier de la dîme ; le régent son école; les fourniers, leur four. C'est la fin du four banal gimelan; il ne sera pas reconstruit, les fours individuels des paysans sont devenus trop nombreux.

X X X

Cela va jouer un rôle majeur en 1871, seconde année du conflit qui oppose l'Allemagne à la France voisine.

Janvier, février, l'hiver est rigoureux; survient la défaite française. L'Armée de l'Est, aux ordres du général Bourbaki, reflue vers les frontières suisses. Bourbaki, un pleutre disparaît.

C'est le général Clinchant qui négocie aux Verrières, l'entrée des troupes françaises: 87000 hommes dont une partie s'est déjà dirigée vers le Jura Vaudois: Ces « Bourbakis » comme on les surnomme, entrent par Vallorbe, montent à la Vallée, passent le Marchairuz pour tenter de gagner les casernes de Bière, récemment construites.

Mal vêtus, mal chaussés, dans le froid, dans la neige, ils descendent sur Gimel par l'ancienne route du Marchairuz, en cinq vagues successives ; d'abord les 4 et 5 février, puis les 8, 9 et 10 du même mois. Ils suscitent au village un large élan de compassion.

« On a cuit de la soupe dans les chaudières à cochon » me racontait ma grand-mère rapportant ce qu'avaient vécu ses parents, des Reymond, qui tenaient boulangerie vers l'église. Leur collègue, un Delaporte, avait la sienne, en retrait de la maison de Commune.

Ce jour-là, ils ont cuit de grand cœur fournées sur fourneaux, largement secondés par des gimelans possédant leur propre four.

Qu'on imagine ce mouvement de solidarité qui restera gravé dans la mémoire locale... mais dont les PV municipaux ne parlent pas.

8500 malheureux réfugiés à secourir, à réchauffer avant qu'ils ne puissent atteindre, par le Bois de la Rosière et le pont du Toleure, ces casernes de la plaine de Bière.

Ils y sont accueillis par le major Victor Debonneville, syndic de Gimel, en service commandé.

La plupart seront répartis dans divers centres cantonaux.

Il en restera un millier à Bière, les moins vaillants. Nombre d'entre eux, gravement atteints par tant de souffrance endurées, décédèrent sur place. Le champ du repos, ce fut pour eux le cimetière de Bière...

Sur un petit monument édifié en leur mémoire, on peut déchiffrer le nom de 37 disparus, morts pour la France.

X X X

Jusqu'à quand la pratique de faire son pain soi-même a-t-elle subsisté dans les familles paysannes ?

Jusque vers 1950 s'accordent à dire plusieurs anciens gimelans.

Et de rappeler l'avantage que représenta, dans une Suisse encerclée et soumise au rationnement, de pouvoir cuire son propre pain.

Mais les années passent. Renoncer à allumer un four, dans un train de campagne, permet de se consacrer à d'autres tâches.

Et puis il y a deux bons boulangers au village... Il y a aussi cette réticence d'Italiens engagés aux champs; ils n'apprécient guère ce pain fabriqué pour une semaine.

Alors les fours vont s'éteindre petit à petit... Une page se tourne.



Le monument aux morts pour la France, situé au cimetière de Bière.

L'importance d'un four communal, je l'ai réalisée à l'occasion du remplacement d'un instituteur convoqué pour une relève militaire. C'était en 1943, pendant les Mobs.

J'ai passé un mois entier à Henniez, dans la Broye, classe à trois degrés: inférieur, moyen, supérieur. Neuf divisions, des plus jeunes apprenant à lire aux aînés de 15 ans, proche de la sortie : 24 élèves.

Je restais sur place, le samedi, pour préparer la semaine suivante. Or à Henniez, le samedi matin on allumait encore l'ancien four communal. Les gros pains dorés une fois sortis, on cuisait des tresses, des gâteaux à la raisinée, des gâteaux à la crème ou bien on séchait des pommes, des poires.

Et c'est ainsi que chaque samedi, vers les trois heures, un élève frappait à la porte de la classe où je travaillais. C'était pour m'offrir une part du gâteau cuit au four communal, par sa maman.

Quel souvenir peu banal !

Mais quand même un peu, non ?

Rémi Renaud

Le livre « Si Gimel m'était conté » consacre deux pages à l'incendie de 1782.

En vente au kiosque ou au secrétariat communal.

Promenades aux champignons.

Avez-vous déjà vu un Gimelan aller aux champignons?

Eh bien oui! vous allez assister à son périple à travers les forêts au tout début de leur dorure automnale, cornet en main et les yeux hors des poches.

Nous sommes partis par une de ces splendides journées du début d'octobre, si douce et lumineuse, à travers les hêtraies du pied du jura. Les feuilles craquent sous les chaussures de marche, tandis que retentit le dernier chant de l'année, celui du rouge-gorge, une cascade de notes descendantes et mélancoliques. Soudain, stop! un rond de champignons est là devant nous, un peu magique au milieu de ce décor de conte de fée. Une exclamation retentit: des "Petits-gris".



Clitocybes nébuleux ou Petit-Gris

Cette dénomination regroupe quelques espèces relativement proches:

Le Tricholome terreux et ses cousins, le Clitocybe nébuleux, ainsi que quelques sortes affines.

Les chapeaux gris-souris et souvent de forte taille dégagent un parfum caractéristique, à la fois de fruit mûr et de farine. L'odorat est mis à rude contribution, faut-il le dire, dans l'univers fongique et détecte toutes les senteurs imaginables, allant de la souris crevée au délicat arôme d'iris. C'est pourquoi vous verrez les champignonneurs passionnés flairer tout de suite le fruit de leur cueillette, avec un air recueilli.

Continuons notre lente prospection du sous-sol forestier; chaque changement de terrain ou d'essences fait apparaître de nouvelles variétés dont le connaisseur devine la présence, avant de les avoir vues. Il s'agit d'une sensibilité particulière qui tient compte d'une quantité de facteurs différents, dont l'énumération risquerait d'endormir notre Salamandre des bois.

Nous voici maintenant dans une hêtraie à chênes, claire, pas trop envahie par les baliveaux. Une tache marron devant nos pieds, nous tire d'un coup de notre rêverie: "Pas possible, un Cèpe de Bordeaux!"



Cèpe de Bordeaux

Le roi des champignons! Au toucher, c'est vraiment du velours; le pied, massif et renflé donne une impression de santé. La mousse, sous le chapeau, n'a pas encore verdi. Aucun vermisseau ne se tortille sous la pointe du couteau. La chair blanche et ferme distille une subtile odeur de beurre de noisette. Heureusement, un bolet est rarement seul; à côté de ce magnifique exemplaire apparaissent plusieurs mamelons, difficiles à discerner dans ce fouillis végétal. Hélas! les autres carpophores grouillent d'asticots, dont les galeries s'entrecroisent, à n'en plus finir, parmi la chair claire. Pas un espace de libre! Vraiment pas appétissant! Beurk!!

Encore plus discrètes et homochromes, ces **trompettes de la mort ou cornes d'abondance**, dont l'entonnoir tout noir ou gris-cendré se fond admirablement bien dans le milieu. Elles suivent souvent les souches pourries par petits groupes de 3 ou 4, des fois plus.



Trompettes de la mort ou cornes d'abondance

Promenades aux champignons. (suite)

Une fois de plus, les fosses nasales se dilatent en respirant le délicat bouquet de ce fruit des bois. La poire mûre se mêle subtilement au clou de girofle. Le pied, tout creux, contient souvent un coitron replet (sorte de petite limace), dont la trace gluante dessine un S sur la chair noire. Les découvertes se multiplient: pas un instant de répit et le panier devient lourd. De temps en temps, la lame du couteau rencontre un pied jaune doré, c'est une cousine de la corne d'abondance, la **chanterelle d'automne**.



Mais, attention! Soyons prudent; ce magnifique cryptogame au chapeau vert, dont le pied est orné d'un anneau, aussi impressionnant qu'un bolet, dans son genre, inspire à première- vue une confiance illimitée. Le nez ne signale rien de suspect, ni de désagréable. Et pourtant! il s'agit du champignon le plus cruel qui existe: l'**Amanite phalloïde**, grande amie des pompes funèbres.



Le foie détruit, les reins fortement endommagés et les vaisseaux sanguins abîmés, voilà de quoi faire réfléchir.

D'autres **amanites** fréquentent nos sous-bois et parmi elles, nous trouvons des espèces comestibles, comme la **Coucoumelle**, la rarissime **Oronge vraie**, l'**Oronge vineuse**, l'**Amanite solitaire**, etc...dont la saveur n'a rien à envier à celle du bolet.

La plus connue est sans doute la **tue-mouches** au chapeau rouge pointillé de blanc. N'essayons pas de la consommer, car une douce euphorie accompagnée de vomissements s'emparerait de nous et nous serions même capables de nous jeter du sommet de la tour Eiffel. Une vraie drogue, qu'utilisent d'ailleurs les Indiens, en Amérique. Peu de fleurs rivalisent en beauté avec la **Fausse oronge** (autre nom donné à cette espèce). Elles poussent en rond de sorcière dans les bois clairs qu'elles égagent de leur présence. Un rayon de soleil apparaît et c'est la féerie. En fermant les yeux, nous voyons surgir les **Trolls**, nains au nez difforme, sortant tout droit de la mythologie scandinave.

C'est le moment de rentrer, la nuit tombe; l'œil ne distingue plus que la ligne des troncs et un souffle imperceptible se lève. Un petit rongeur trotte dans les feuilles mortes tandis qu'une ombre molle nous survole sans bruit, un hibou moyen-duc ou une chouette hulotte qui part en chasse.

O. JPM



Amanite tue-mouches

Texte et photos: Olivier Jean-Petit-Matile, Phalloïde et Chanterelle: photos internet

Agenda des prochaines manifestations

Samedi 1er décembre

Soirée annuelle à la grande salle.

Org: **Société de Gymnastique**

Dimanche 2 décembre

Feux de l'Avent au Crêt de la Neuve et au Sapin à Siméon. Org: **Paroisse**

Dimanches 2, 9, 16 décembre

Concerts de décembre à l'église de Gimel, 17h00

Org: **ADIG**

Samedi 8 décembre

25ème Téléthon à la caserne des pompiers, de 10h30 à 16h00. Org: **Sapeurs pompiers**

Samedi 15 décembre

Soirée annuelle à la grande salle. Org: **Fanfare**

Mercredi 19 décembre

Père Noël. Foyer de la grande salle, 17h00

Org: **ADIG**

Lundi 24 décembre

Veillée de Noël à l'église, 20h. Org: **Paroisse**
puis verrée sous le sapin à 21h. Org: **ADIG**

Lundi 31 décembre

Soirée du réveillon à la cantine. Org: **Fanfare**

Mercredi 2 janvier 2013

Bal du nouvel-an à la cantine. Org: **Fanfare**

Dimanche 20 janvier 2013

Loto à la grande salle 13h-18h non-stop. Org: **USL**

Dimanche 3 mars 2013

Culte et soupe de Carême à la grande salle.

Org: **Paroisse**

Dimanche 10 mars 2013

43ème Trophée du Marchairuz. Org: **Ski-Club**

Samedi 16 mars 2013

Carnaval de Gimel à la cantine.

Samedi 24 août 2013

Fête au village. Org: **USL**

Annoncez vos manifestations à la commune (secretariat@gimel.ch), elles figureront ensuite sur le site gimel.ch, dans « le Pied », et sur le nouveau panneau d'affichage communal.

Etat civil

Naissances

Cali Jaccard est née le 22.07.2012, fille de Jaccard Olivier et de Clénin Annette

Méline Gavillet est née le 28.07.2012, fille de Gavillet Fabrice et de Cochard Erika

Cassien Bille est né le 29.07.2012, fils de Bille Florian et de Moinat Marie-Pomme

Lana Chassot est née le 03.08.2012, fille de Chassot Patrick et de Simonet Katia

Benjamin Hunziker est né le 11.08.2012, fils de Hunziker Roland et de Terink Carolien

Cléa Beaugrand Rodriguez est née le 05.09.2012, fille de Beaugrand Christophe et de R. Barbeira Monica

Louis Moeller est né le 25.09.2012, fils de Moeller Stuart et de Schwarz Eva

Steve Kursner est né le 26.09.2012, fils de Kursner Jérôme et de Nidecker Carol

Jessica Lopes Ferreira est née le 30.09.2012, fils de Ribeiro Ferreira Nuno Filipe et de Sandrina

Décès

Monsieur François Félix est décédé le 08 août 2012

Monsieur Emile Reymond est décédé le 18 octobre 2012

Nous adressons notre profonde sympathie à leurs familles et proches.

Fenêtres de l'Avent 2012

Cette année, l'ADIG renoue avec une tradition: les fenêtres de l'Avent. Parcourez le village à la recherche des fenêtres décorées. La liste figure sur le tout ménage de l'ADIG et également chez Sandrine Winkelmann au Ptit'Magasin. La liste précise également si le décorateur partage un verre de l'amitié le jour J. Un grand merci à tous !!!

